

# GEO

VOIR LE MONDE AUTREMENT



GRAND REPORTAGE

## Être pygmée aujourd'hui

N° 451, SEPTEMBRE 2016

www.geo.fr

# NUMÉRO SPÉCIAL



## Botswana

**PARADIS NATURE ET  
MODÈLE DE RÉUSSITE**

## Fragiles trésors

**UN PATRIMOINE UNIQUE  
À PROTÉGER**

## Ethiopie

**DANS LES ENTRAILLES  
DE LA TERRE DE SEL**

## Afrique du Sud

**PEUT-ON ENCORE  
SAUVER LES RHINOS ?**

# MAGNIFIQUE AFRIQUE

**+ POSTER DÉTACHABLE**

**50 LIEUX EXCEPTIONNELS À DÉCOUVRIR**

BEL : 6,50 € - CH : 10,50 CHF - CAN : 11,50 CAD - D : 7,50 € - ESP : 6,90 € - GR : 6,90 € - ITA : 6,90 € - LUX : 6,50 € - PORT. CONT. : 6,90 € - DOM : Avion : 9 € ; Surface : 6,50 € - MAY : 13 € - Maroc : 69 DH - Tunisie : 11 TND - Zone CFA Avion : 6 300 XAF ; Bateau : 5 000 XAF - Zone CFP Avion : 2 000 XPF ; Bateau : 1 000 XPF.

PM PRISMA MEDIA

M 01588 - 451 - F: 5,90 € - RD





# SOMMAIRE



34

Thierry Szaran



68

Teddy Seguin



124

Alessandra Meniconzi

Couverture : Biosphoto. Vignette : Teddy Seguin. Encarts : Linvosges, encart jeté 22 pages, posé sur la 4<sup>e</sup> de couverture. Encarts marketing : Abonnement : 3 cartes jetées kiosques France, Belgique Suisse. Abonnement : Encart Welcome pack ADD/ADI jeté sur la 4<sup>e</sup> de couverture, diffusés sur une sélection d'abonnés. Abonnement : Lettre extension ADD/ADI jetée sur la 4<sup>e</sup> de couverture, diffusée sur une sélection d'abonnés. VPC : Encart France Extra jeté sur la 4<sup>e</sup> de couverture, diffusé sur une sélection d'abonnés. Encart Capital, jeté sur la 4<sup>e</sup> de couverture, diffusé sur une sélection d'abonnés.

ÉDITO	5
VOUS @ GEO	10
PHOTOREPORTER	14
Cinq paysages spectaculaires du continent noir.	
LE MONDE QUI CHANGE	26
Le territoire mozambicain revient à la vie.	
LE GOÛT DE GEO	28
Le bissap, la tisane pourpre des Sénégalais.	
L'ŒIL DE GEO	30
A lire, à voir.	
DÉCOUVERTE	34
<b>Le miracle Botswana</b> C'est un paradis pour la vie sauvage. Et, depuis son indépendance, ce pays discret est un modèle de réussite.	
ENQUÊTE	56
<b>Fragiles trésors</b> L'Afrique recèle un patrimoine exceptionnel. Des sites hélas menacés.	
GRAND REPORTAGE	68
<b>Etre pygmée aujourd'hui</b> En Centrafrique, le recul de la forêt oblige ce peuple à abandonner son mode de vie ancestral.	
POSTER	87
<b>50 sites inoubliables en Afrique</b>	
REGARD	96
<b>Les nouveaux maîtres de la photographie africaine</b> Les artistes d'aujourd'hui s'emparent de thématiques jusque-là négligées.	
NATURE	108
<b>Rhinocéros. Les fermes de la discorde</b> En Afrique du Sud, des éleveurs savent décorner cet animal aux allures préhistoriques sans le tuer. La solution contre le braconnage ?	
ÉVASION	124
<b>Ethiopie. Dans les entrailles de la terre de sel</b> La dépression du Danakil n'est pas très accueillante, mais les Afars en ont fait leur royaume.	
LA MAGNIFIQUE AFRIQUE DE...	
Jean-Christophe Rufin	54
Titouan Lamazou	66
Christiane Falgayrettes-Leveau	86
Vincent Ségal	120

L'abonnement à GEO, c'est facile et plus rapide sur [www.prismashop.geo.fr](http://www.prismashop.geo.fr)

## PROLONGEZ VOS RENDEZ-VOUS AVEC GEO

### À LA RADIO



La chronique «Planète GEO» sur France Info, chaque dimanche: en quatre minutes, une photo, un reportage, une carte ou un portrait raconté par un journaliste de GEO.

Voir les détails p. 140.

### À LA TÉLÉ

En septembre, comme tous les mois, retrouvez «GEO 360°», votre rendez-vous reportage sur Arte. Pour tout savoir sur le programme, les détails sont à lire p. 140.



### SUR INTERNET

**GEO.it** Complétez sur le Web la lecture du magazine. Retrouvez nos reportages et encore plus sur [geo.fr](http://geo.fr), et rejoignez notre communauté de photographes amateurs, riche de plus de 30 000 membres.



//////  
NATURE



Photos by David Chancellor - iStock





# RHINOCÉROS LES FERMES DE LA DISCORDE

En Afrique du Sud, ce pachyderme aux allures préhistoriques est traqué pour sa corne, dont le commerce international est interdit depuis 1977 à la demande des défenseurs de la nature. Mais des éleveurs font pression pour changer la règle du jeu. Ils savent décorner l'animal sans le tuer, et insistent : c'est la solution contre le braconnage. Enquête.

PAR SÉBASTIEN HERVIEU (TEXTE) ET DAVID CHANCELLOR (PHOTOS)

Placides comme des vaches, ces animaux, de la sous-espèce «blanc du Sud» appartiennent à John Hume, le plus grand propriétaire privé de rhinos du pays. 1 350 de ces bêtes vivent dans sa propriété sous haute protection pour dissuader toute tentative de braconnage.



**AUSSI INDOLORE QU'UN TOUR CHEZ LE COIFFEUR.  
QUINZE MINUTES SUFFISENT POUR DÉCOUPER  
À LA SCIE LES CORNES DE LA BÊTE ENDORMIE.**



Tous les dix-huit mois, les rhinocéros de la ferme de John Hume sont décornés. La découpe, pratiquée sur l'animal endormi, se fait au-dessus de la base, afin de ne pas heurter la matrice irriguée. Sans douleur : les éperons – 2 kg chacun – sont formés de la même protéine que les cheveux.



**L'**herbe se fait rare dans la ferme de John Hume, 8 000 hectares à trois heures de route au sud-ouest de Johannesburg, la capitale économique de l'Afrique du Sud. La région de Klerksdorp a souffert cette année d'une sécheresse historique, comme le reste du pays. En tournée d'inspection sur les plateaux du Highveld au volant de son pick-up 4X4, John Hume dépasse des dizaines d'animaux rassemblés autour de mangeoires remplies de luzerne et de maïs. Du bétail d'un genre particulier. «En tout, j'ai 1 350 rhinocéros», annonce fièrement le fermier septuagénaire, homme d'affaires blanc originaire de l'ancienne Rhodésie du Sud (Zimbabwe) qui a fait fortune dans la gestion puis la création de centres de vacances avant de se lancer dans l'élevage de rhinos en 1992. John Hume désigne son nouveau pensionnaire: un mâle d'à peine cinq semaines, qui ne lâche pas sa mère d'un mètre. Un bébé sous haute surveillance, comme le reste du cheptel. Chaque nuit, quatre véhicules de patrouille et un hélicoptère vérifient que les animaux, majoritairement des rhinocéros blancs du Sud (voir encadrés), ne soient pas la proie des braconniers : dans le pays, en moyenne, trois rhinocéros sont retrouvés morts chaque jour, victimes de trafiquants de cornes.

### 330 fermes d'élevage sous haute surveillance

Au total, 20 000 de ces animaux vivent en Afrique du Sud, soit 80 % de la population mondiale. Dont un tiers parqués dans 330 fermes aussi discrètes et sécurisées que celle de John Hume. Ici, pas de touristes, contrairement aux grands parcs nationaux et aux réserves privées du pays. Si des hommes comme John ●●●



Après le décornage (en haut), les appendices sont enduits d'un produit les protégeant des insectes (au centre). Pesés, enregistrés à l'issue d'un prélèvement d'ADN (en bas) et protégés par une puce, ils sont transférés vers un lieu secret.









**UNE FRAGILE  
DISSUASION  
CONTRE  
LE BRACONNAGE.  
AMPUTÉ DE SES  
PROTUBÉRANCES,  
CET ANIMAL COURT  
MOINS DE RISQUES,  
DIT SON ÉLEVEUR.  
DANS SA FERME,  
LES PATROUILLES  
ET LES RONDES  
D'HÉLICOPTÈRE  
N'ONT PAS EMPÊCHÉ  
LE MASSACRE  
DE 48 RHINOCÉROS  
DEPUIS 2007.**

Depuis qu'il décorne ses bêtes (ci-contre), John Hume a stocké plus de 5 tonnes de cornes de rhinos dans un coffre. En cas de levée du moratoire sur leur commerce international, édicté en 1977, ce magot pourrait s'écouler pour plus de 270 millions d'euros. En attendant, l'éleveur mène le mouvement des fermiers sud-africains prônant la fin de la prohibition.



●●● se sont «mis aux rhinocéros», c'est d'abord pour les vendre à des zoos et à des réserves soucieuses de maintenir leur population de *Big Five*, le club des cinq animaux rois d'Afrique qui comprend le rhinocéros, le lion, l'éléphant, le buffle et le léopard. La garantie d'importantes rentrées en devises touristiques. John Hume leur revend un mâle autour de 20 000 euros. Une femelle, pas loin de 25 000. Le prix d'un beau cheval de course.

Mais les fermiers caressent aussi l'espoir que soit un jour levée l'interdiction du commerce international de corne de rhinocéros, édictée en 1977 par la Convention sur le commerce d'espèces menacées d'extinction (CITES). Au Vietnam, en Thaïlande, en Chine, on continue en effet à prêter à la poudre de corne de soi-disant vertus médicinales (remède anticancer, aphrodisiaque). En Asie, la corne sculptée est aussi un marqueur social chez les nouveaux riches. Or les fermiers sud-africains savent prélever la corne – composée de fibre de kératine comme nos ongles ou nos cheveux – sans tuer l'animal, en prenant les précautions nécessaires. Alors, pourquoi pas ?

**Trafic de corne interdit mais chasse autorisée !**

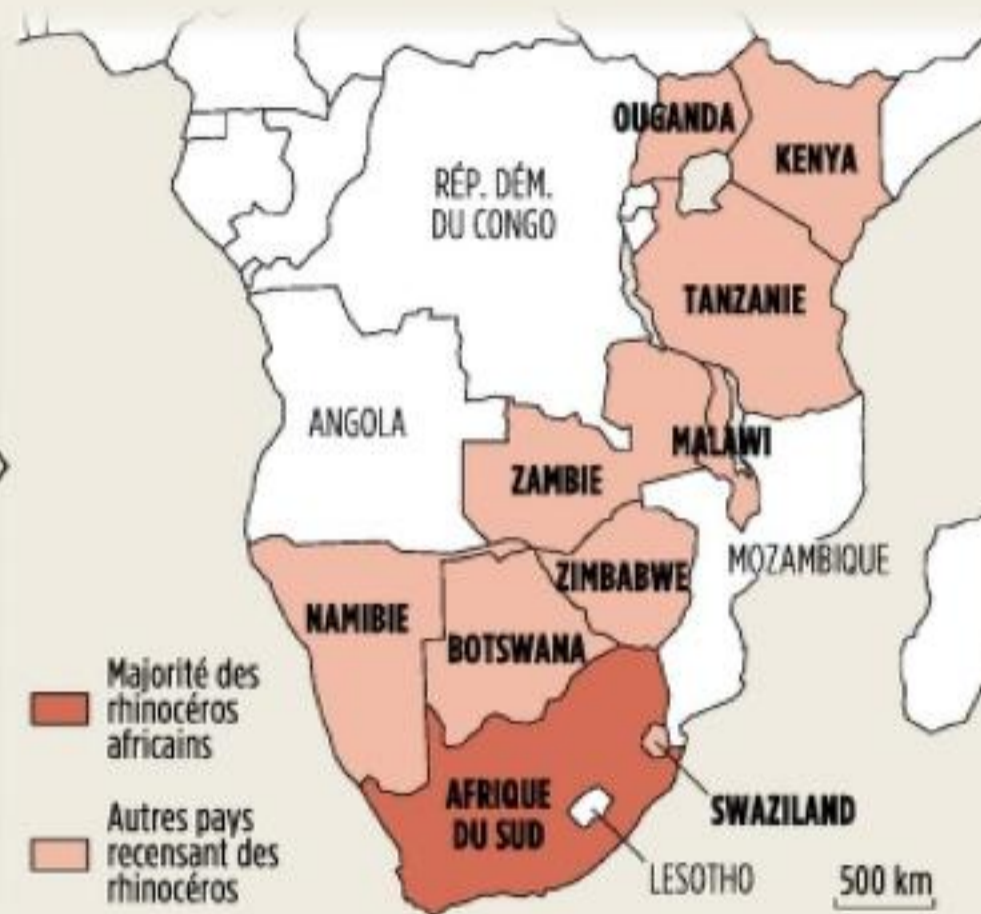
Dans l'Amérique de l'Afrique australe, *rhino is money*. La bête a une valeur marchande pour les fermes et les réserves, mais pas seulement. En effet, le trafic international de corne est interdit, mais la chasse au rhinocéros blanc reste autorisée par la CITES, et certains *game parks* facturent 43 000 euros par trophée. L'année dernière, soixante-trois pachydermes ont ainsi été légalement abattus en Afrique du Sud, surtout par des Américains et des Européens. Mais, depuis 2009, la donne a changé. Une loi sud-africaine a étendu au territoire national l'interdiction du commerce du précieux appendice, qui pesait jusque-là sur les seuls échanges internationaux. Depuis, le braconnage a explosé.

Repères

**MENACE EXTRÊME SUR LES RHINOS D'AFRIQUE**

**DANS QUELS PAYS VIVENT-ILS ?**

Majoritairement en Afrique du Sud mais aussi au Zimbabwe, en Namibie, au Kenya, et en Tanzanie. Des campagnes de réintroduction sont menées dans les pays riverains. Les quinze derniers rhinos mozambicains ont été braconnés en 2013. L'Angola en compte peut-être un...

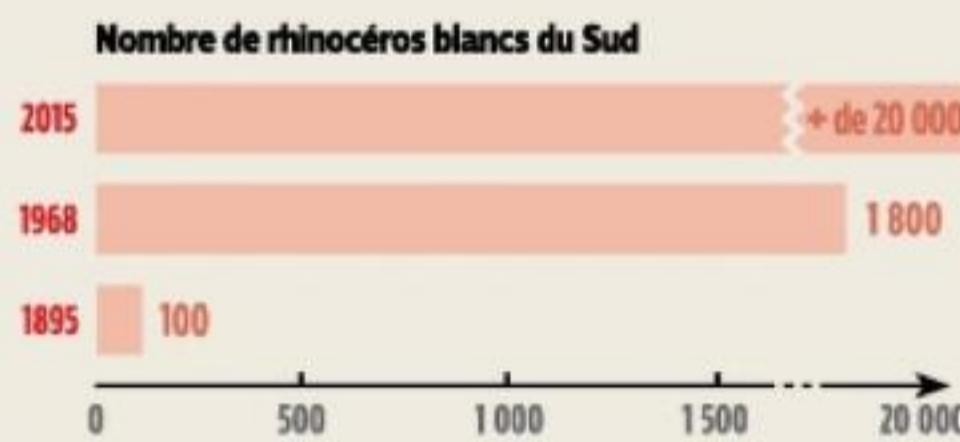


**COMBIEN SONT-ILS ?**

Environ 25 000, dont une large majorité de blancs du Sud. Cette sous-espèce est plus imposante que celle des rhinocéros noirs. Contrairement à ces derniers, assez agressifs et qui se nourrissent de feuilles, les blancs sont placides et mangent de l'herbe.



Après une forte chute de leur nombre au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les rhinocéros noirs relèvent un peu la tête.



Grâce aux efforts des Sud-Africains, les rhinocéros blancs du Sud ont été sauvés de l'extinction.

**EMPÊCHER LE MASSACRE SANS LES DÉCORNER, C'EST POSSIBLE ?**

De l'Afrique du Sud aux Etats-Unis, plusieurs solutions sont à l'essai (ci-contre). Toutes visent à faire chuter la valeur commerciale de la corne.

**Marqueur coloré**  
Peinte d'une couleur rose indélébile, la corne s'avère alors invendable.

**Enduit toxique**  
Recouverte d'une substance vomitive, la corne est impropre à la consommation.

**Clone en 3D**  
Une start-up propose d'imprimer des copies en kératine vendues dix fois moins cher que les originales. Avec la même empreinte génétique.

Sources : Traffic/CITES/Mail & Guardian



Les chiffres parlent d'eux-mêmes : treize rhinocéros tués en Afrique du Sud en 2007, mais 1 175 en 2015. «Le braconnage et le marché illégal de la corne ont donné une nouvelle valeur marchande au rhinocéros», observe Pelham Jones, responsable de l'association des Propriétaires privés de rhinocéros en Afrique du Sud (PROA). Car sur ce marché sans pitié le mastodonte vaut bien plus cher mort que vivant : le kilo de corne se négocie jusqu'à 60 000 dollars au marché noir. Et une prise de deux tonnes, généralement abattue avec une arme de gros calibre, c'est l'assurance de récupérer quelque quatre kilos de corne, arrachés à la hache. De quoi déstabiliser le modèle économique des fermes d'élevage.

Aujourd'hui, John Hume et ses pairs ont peur à la fois pour la survie commerciale de leurs exploitations et pour celle de l'espèce. Les spécialistes craignent en effet que le nombre de décès ne surpasse bientôt celui des naissances, entraînant le déclin de l'herbivore aux allures préhistoriques. Dans son bureau, John Hume fait les comptes et s'exaspère : «L'année dernière, le trafic de cornes a dû rapporter dans les 320 millions de dollars (290 millions d'euros) ! Pour les braconniers, c'est 100 % de bénéfices car ils n'ont presque aucun coût à assumer. En revanche, nous qui élevons, nourrissons, protégeons ces animaux, à la fin, nous ne touchons rien !» De fait, «les fermiers sud-africains ont eu un impact significatif sur la conservation des rhinocéros sur le continent africain», reconnaît sans hésiter Kirsty Brebner, spécialiste de ces animaux à l'organisation locale de protection des espèces menacées, le Endangered Wildlife Trust (EWT). Ils ont, par exemple, réussi à raccourcir l'intervalle entre deux mises bas – de trente-six à vingt-six mois – et donc contribué à la reproduction de cette espèce fragile, qui faillit disparaître au siècle dernier. Mais ces dernières années, selon PROA, quelque soixante-dix fermiers ont préféré

revendre leurs rhinocéros à cause du risque accru de braconnage et du coût de l'hypersécurisation de leurs fermes. «Dans les alentours, je connais huit propriétaires qui ont mis la clé sous la porte au cours de ces deux dernières années», confirme Vincent Barkas, patron de Protrack, une compagnie de sécurité privée basée à Hoedspruit, près du célèbre parc national Kruger, La Mecque des *Big Five*. «Protéger les rhinocéros coûte de plus en plus cher, car les braconniers utilisent du matériel toujours plus sophistiqué, comme des armes militaires, des silencieux, des lunettes infrarouges», poursuit-il. Et de préciser : «Si vous voulez deux gardes à pied, c'est au moins 1 500 euros par mois, et encore plus si vous ajoutez des véhicules et des patrouilles en hélicoptère la nuit...»

#### **Une fois tronçonnée, la corne repousse de 5 à 10 cm par an**

Patron de la réserve privée Kariëga Game Farm, dans la province du Cap-Oriental, Alan Weyer préfère garder secret le nombre de rhinocéros que les touristes peuvent observer chez lui, par mesure de sécurité. Il a perdu deux bêtes en 2012. «Mon voisin en a perdu trois en début d'année,

déplore-t-il. Les petites réserves n'ont plus les moyens de faire face.» D'après une étude de l'association des Propriétaires privés de rhinocéros, le secteur débourse au total 18,5 millions d'euros par an pour protéger ses cheptels.

Comme la majorité des éleveurs, John Hume a décidé depuis 2007 de combiner la protection armée avec une autre solution préventive : le décornage. Tous les dix-huit mois, chacun de ses rhinocéros subit le même sort. Un vétérinaire tire une fléchette anesthésiante, et, une fois que l'animal s'est effondré, une équipe bien rodée lui coupe en quelques minutes les deux cornes à la scie électrique. L'opération est indolore. La corne repousse de cinq à dix centimètres par an, soit un kilo de kératine gagné tous les quatorze à seize mois. «J'ai perdu quarante-huit rhinocéros depuis 2007, et je suis persuadé que sans le décornage, qui dissuade les braconniers, le bilan serait plus lourd», explique John Hume. En attendant, cinq tonnes de cornes sont stockées dans ses coffres, soit un magot potentiel de 300 millions de dollars (270 millions d'euros). De l'argent qui dort, faute de légalisation du négoce de la corne. Alors John Hume a pris la ●●●



Né en ex-Rhodésie du Sud (Zimbabwe), John Hume (ici, dans sa ferme à Klerksdorp) a fait fortune dans les centres de vacances avant de se lancer, en 1992, dans l'élevage de rhinocéros.



**MASSACRÉS  
POUR 4 KILOS  
D'ÉPERONS.  
CES CRÂNES  
SONT DES RELIQUES  
DE RHINOCÉROS  
TUÉS PAR  
DES BRACONNIERS.  
POUR EUX,  
CES MASTODONTES  
VALENT PLUS  
CHER MORTS QUE  
VIVANTS : 1 KILO  
DE CORNE SE  
NÉGOCIE JUSQU'À  
60 000 DOLLARS.**

1 175 rhinos braconnés en 2015 (13 en 2007).  
Face à cette hécatombe, les 330 fermes  
sud-africaines – où vivent un tiers des rhinocéros  
du pays – sont entraînées dans une surenchère  
sécuritaire : 18,5 millions d'euros par an sont dépensés  
pour protéger leurs troupeaux. Trop, pour certains  
éleveurs, obligés de mettre la clé sous la porte.











Dans la ferme de John Hume, des tracteurs se chargent de garnir quotidiennement les mangeoires des rhinocéros en nourriture sous forme de granulés. Ces herbivores broutent aussi le rare pâturage présent sur le Highveld.

●●● tête du mouvement des éleveurs chargé de convaincre le gouvernement de Pretoria d'intercéder en leur faveur auprès de la communauté internationale. «La seule solution pour assécher le marché illégal serait de fournir légalement autant de cornes que possible en Asie», explique le fermier. «Comme pour l'alcool ou la drogue, la prohibition ne fonctionne pas, renchérit Pelham Jones, de l'association des Propriétaires privés de rhinos. Elle n'a sauvé aucune vie, alors que légaliser le marché permettrait de réduire le braconnage.» Selon la PROA, 85 % des propriétaires soutiendraient cette politique.

#### En Asie, des spots télévisés dénoncent le braconnage

Des arguments dénoncés par la majorité des organisations de défense des animaux. Pour elles, autoriser le commerce de la corne ne ferait au contraire que contribuer à la marchandisation de la

nature. «Aujourd'hui, rien ne dit que cela n'encouragera pas la demande», estime ainsi Kirsty Brebner, de EWT. Les associations ont obtenu au contraire que soient renforcées les campagnes de sensibilisation auprès du grand public des principaux pays consommateurs de cornes. Dans des spots télévisés diffusés sur les chaînes vietnamiennes ou chinoises, on peut désormais voir des stars asiatiques posant près de cadavres retrouvés au Kruger, où, en 2015, on a découvert 826 carcasses de rhinocéros abattus par des braconniers. «Et puis, est-il possible, en Afrique du Sud, de créer un système de contrôle et de traçabilité des cornes suffisamment fiable ? interroge Tom Milliken, responsable du programme Eléphants et rhinocéros chez Traffic, une organisation spécialisée dans la traque de ce commerce illégal. Pour l'instant, j'en doute, à cause du manque de compétences des officiels au sein du gouvernement

et des risques de corruption.» Un autre risque inquiète l'expert : «Il sera plus difficile pour les forces de l'ordre de saisir des cornes illégales si d'autres circulent légalement aussi dans le pays.» De son côté, Pelham Jones assure que le contrôle sera strict : «Chaque corne sera certifiée, les lieux de stockage seront accessibles aux autorités, les identités des vendeurs et acheteurs vérifiées, les contrevenants sanctionnés.» Insuffisant pour convaincre les autorités de Pretoria.

Fin septembre 2016, l'Afrique du Sud accueillera à Johannesburg la réunion de la CITES. Le gouvernement de Jacob Zuma a tranché: la levée du moratoire international sur la corne de rhinocéros ne sera pas proposée au vote des Etats-membres. «Deux camps peuvent sabrer le champagne, ironise Pelham Jones avec amertume. Les braconniers, car ils continuent à contrôler 100 % du marché, et les défenseurs des



## LE RHINOCÉROS «BLANC DU NORD» EST EN FIN DE VIE

**A**u début des années 1960, ils étaient 2 230. En 1991, il n'en restait que 30. Aujourd'hui, après la disparition de Suni et Angalifu en 2015, ils ne sont plus que trois. Sudan, 44 ans (en photo ci-dessous), dont les cornes sont régulièrement rabotées afin de dissuader les braconniers, et deux femelles, sa fille Najin, et sa petite-fille Fatu. Sudan est donc le dernier représentant mâle des rhinocéros blancs du Nord, une espèce apparue il y a cinquante millions d'années en Afrique centrale. Baptisé du nom du pays – précisément le Sud Soudan, indépendant depuis 2011 – où il aurait été capturé en 1976, le rhinocéros a d'abord vécu au zoo tchèque de Dvůr Králové avant d'être rapatrié en 2009 vers l'Afrique et la réserve privée de Ol Pejeta, au Kenya, afin qu'il parvienne à se reproduire. Depuis, le mastodonte coule de vieux jours avec les deux femelles dans un enclos électrifié de 200 hectares. Mais l'espoir de lui trouver un héritier est de plus en plus mince. Sudan a les pattes arrière qui faiblissent. Difficile pour lui de s'accoupler, d'autant que son sperme n'est plus très performant. Fatu, sa petite-fille, sera sans doute la dernière représentante des rhinocéros blancs du Nord.

Sudan, 44 ans, est le dernier mâle de la sous-espèce des rhinocéros blancs du Nord. Il vit au Kenya, dans la réserve d'Ol Pejeta.



Georgia Goodwin / Barcroft Media / Getty Images

animaux, qui s'imaginent qu'ils sont en train de sauver les rhinocéros...» John Hume, l'homme aux 1 350 bêtes, n'a pas pour autant baissé les bras. Il est juste devenu plus modeste : pourquoi ne pas commencer par légaliser le commerce dans son propre pays ? En mai 2016, suite à son action et à celle d'un autre fermier, un arrêt de la Cour suprême d'appel sud-africaine a eu pour effet de lever l'interdiction de vendre de la corne. Cet arrêt a été à son tour suspendu au mois de juin par un recours gouvernemental devant la Cour constitutionnelle : vendre des cornes reste donc pour le moment interdit en Afrique du Sud.

### Empathie pour la cause animale ou appât du gain ?

Chez Traffic, Tom Milliken aime rappeler ce qui se passe dans d'autres pays du continent qui recensent encore des rhinocéros (voir encadré). Le Kenya, par exemple. «Là-bas, les propriétaires de réserve privée souffrent aussi du braconnage, disposent de moins de ressources qu'en Afrique du Sud, mais ne militent pas autant pour la légalisation du marché !» Est-ce à dire que les éleveurs sud-africains ont moins d'empathie pour la cause animale que de sympathie pour le profit ? «Ça se pourrait bien», estime l'expert. «Avant que Pretoria n'interdise le commerce domestique, de nombreux propriétaires du pays écoulaient les cornes de leurs animaux morts à des marchands, confie Pelham Jones. Nous fermons les yeux, car même si nous nous doutions bien qu'elles étaient ensuite exportées illégalement vers l'Asie, c'était bénéfique pour tout le monde.» Aujourd'hui, reconnaît-il, une très petite minorité d'éleveurs sud-africains alimenterait toujours cette filière. Pendant ce temps, le massacre se poursuit. Au cours des quatre premiers mois de 2016, les carcasses de 363 rhinocéros ont été retrouvées dans la savane sud-africaine. ■

Sébastien Hervieu



ARTS ET VIE  
VOYAGES CULTURELS



Faire de la culture  
votre voyage  
[www.artsetvie.com](http://www.artsetvie.com)